

Île-de-France, Val-d'Oise  
Écouen  
1 place de l'Eglise

## **maison, 1 place de l'Eglise, actuellement office de tourisme**

### **Références du dossier**

Numéro de dossier : IA95000466  
Date de l'enquête initiale : 2016  
Date(s) de rédaction : 2017  
Cadre de l'étude : inventaire topographique  
Degré d'étude : étudié

### **Désignation**

Dénomination : maison

### **Compléments de localisation**

Milieu d'implantation :  
Références cadastrales : 2014, AI, 51

### **Historique**

La maison, déjà présente sur le plan cadastral "napoléonien", est une construction d'Ancien Régime qui abritait le presbytère. Vendue comme bien national à la Révolution, elle fut achetée par M. Antoine Wisconich, acquéreur de nombreux immeubles à Ecouen. Dès 1797, celui-ci revendit la maison à M. et Mme Haldon de Beaulieu. Pendant la majeure partie du XIXe siècle, de 1829 à 1890, la propriété appartient à la famille Langlumé de Courtil. C'est de cette époque que date sa transformation en "manoir" avec l'adjonction de tourelles latérales qui n'existaient pas avant 1825, si l'on en croit le plan cadastral "napoléonien". Par la suite, la maison appartient à divers propriétaires : M. Cailleux, M. et Mme Zecht-Libersat (vente les 4-6 juin 1901 devant Me Quériot), François de Fargues, général de brigade (vente le 14 janvier 1913), Marie-Isabelle Augustine Renard (vente le 14 janvier 1924 par devant Me Menesson, notaire à Paris). Elle fut enfin achetée en 2003 par la mairie d'Écouen pour en faire un office de tourisme, inauguré le 16 mai 2009 après des travaux dirigés par l'architecte Xavier Henry.

Période(s) principale(s) : 17e siècle (?), 19e siècle  
Dates :

### **Description**

L'édifice se présente comme un ancien corps de logis perpendiculaire à la rue, avec deux tourelles d'angle sur la façade occidentale. Le corps principal est couvert par un toit à la Mansart, en ardoises et en tuiles ; les tourelles sont coiffées de toits en poivrière. A l'intérieur, l'office de tourisme se déploie sur trois niveaux, dont l'un sous comble. La maison possède un petit jardin à l'arrière, reconverti en terrasse de café. On y a transféré le monument en l'honneur de Paul Soyer, l'un des peintres de l'école d'Écouen, qui se trouvait à l'origine devant l'école communale, rue Aristide Briand.

### **Éléments descriptifs**

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, moellon, enduit (?)  
Matériau(x) de couverture : ardoise, tuile plate  
Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré, étage de comble, rez-de-chaussée surélevé  
Couvrements :  
Élévations extérieures : élévation ordonnancée  
Type(s) de couverture : toit à longs pans brisés ; flèche conique

## Typologies et état de conservation

Typologies : maison de notable

## Décor

Techniques :

## Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

## Présentation

L'office de tourisme d'Ecouen occupe une ancienne maison de notable, juste en face de l'église paroissiale. Cette maison est singulière à la fois par son implantation (la façade principale est orientée vers le nord, perpendiculairement à la rue) et par son élévation à tourelles, caractéristique du goût néo-gothique du 19<sup>e</sup> siècle. Des recherches en archives ont permis de l'identifier comme étant l'ancien presbytère d'Ecouen, vendu comme bien national à la Révolution.

## Références documentaires

### Documents d'archive

- **Archives du Domaine de Chantilly, 1-BB-4 : Déclaration du curé d'Ecouen pour "son hostel presbiteral", 1657.**  
Archives du Domaine de Chantilly, 1-BB-4 : **Déclaration du curé d'Ecouen, 1657**, pour "son hostel presbiteral contenant plusieurs travées de bâtiments et édifices : une cuisine, salle basse, cellier suivant, chambre haute et grenier, au-dessus combles en tuile, fournil, écurie à chevaux, cour et lieux, assis devant l'église, tenant d'une part au vieil cimetière, d'autre à l'auditoire, d'un bout à Jérôme Taboureau, et d'autre bout à ladite rue" ; ainsi que pour le jardin derrière, clos et fermé de murs, assis dessous ladite rue, tenant au petit cimetière et à l'église, aboutissant d'un bout sur la rue des Lombards et d'autre bout à la veuve François Bonnel.
- **AD Val d'Oise, 2E4 / 431. Cahier des charges de la vente de la maison, 2 juin 1891.**  
AD Val d'Oise, 2E4 / 431. **Cahier des charges (2 juin 1891) relatif à la maison** dépendant de la succession de Madame Roslin et adjugée à M. Cailleux, le 22 juin 1890, suite à la vente ordonnée par le tribunal civil de première instance de Pontoise le 14 mai 1890. Voir la transcription en "Annexe".

### Bibliographie

- **Le patrimoine des communes du Val d'Oise, Flohic éditions, 1999.**  
**Le patrimoine des communes du Val d'Oise**, Paris : Flohic éditions, 1999.  
p. 214.
- **Ecouen, trésor d'art et d'histoire. 2010**  
BOUCHART, Pierre et LE DANTEC, Monique. **Ecouen, trésor d'art et d'histoire**. Ecouen : Morigane éditions, 2010.  
p. 111-114, p. 119

## Annexe 1

### Acte notarié concernant le "Manoir des Tourelles" en 1890-1891.

#### Description de la maison en 1891.

Désignation de l'immeuble : sis place de l'Eglise et rue Jean Bullant, touchant au château d'Ecouen dont cette propriété dépendait autrefois, consistant en :

- Un principal corps de bâtiment couvert en tuiles et ardoises élevé entre cour et jardin, partie sur cave et partie sur terre plein. Au rez-de-chaussée, auquel on accède par un escalier en pierres formant perron : vestibule dans lequel se trouve l'escalier allant aux étages, salle à manger et office, salle de bains dans la tourelle ; vaste cuisine et bûcher. 1<sup>er</sup> étage : de plein pied avec le jardin ci après, il comprend palier, grand salon, chambre à coucher avec cabinet de toilette dans

la tourelle, deux chambres à coucher, couloir ; d'autre côté cabinet et orangerie ; water closets. 2nd étage : palier, trois chambres à coucher dont une avec cabinet de toilette dans la tourelle, lingerie et deux chambres de bonne, WC. Au 1er étage se trouve une porte avec marquise donnant accès au jardin.

- Autre corps de bâtiment couvert en tuiles, faisant face au précédent, élevé sur terre plein : rez-de-chaussée avec cuisine, deux remises, bûcher et écurie ; 1er étage : trois chambres à coucher et WC ; 2nd étage : grande pièce servant d'atelier, chambre de bonne et grenier ; WC.

- Cour entre ces bâtiments ayant entrée sur la place de l'Eglise par une petite porte d'entrée et une porte cochère fermée par une grille en fer. Dans cette cour, fontaine alimentée par une citerne qui se trouve dans l'une des tourelles.

- Jardin derrière le principal corps de bâtiment, planté de vieux tilleuls en allée circulaire et d'arbres fruitiers ; dans ce jardin se trouve une volière.

- Le tout clos de murs, figurant au plan cadastral : C 518 515p et 519. 2260 m<sup>2</sup>. Tient par devant à la place de l'église et à la rue Jean Bullant ; par derrière au château d'Écouen et à Mme Bourgeois ; à droite à Mme Bourgeois et à la commune d'Écouen ; à gauche à l'habitation de l'aumônier du château et autres dépendances dudit château.

Origines de la propriété :

Elle appartenait à Mme Roslin née Langlumé de Courtil, décédée à Écouen en son domicile le 5 janvier 1890.

Auparavant à Pierre Nicolas François Langlumé de Courtil, ancien employé de l'Enregistrement et des domaines et son épouse Simonne Hortense Royer, morte en 1852. Eux-mêmes l'avaient achetée pour 14500 francs par contrat devant Eléonore Antheaume à Écouen, le 17 septembre 1829, des biens provenant de Mmes Haldon de Beaulieu. Cette propriété appartenait à M et Mme Haldon dit Beaulieu par acquisitions faites par M. Haldon, savoir :

- Du principal corps de logis, de celui étant en face et dans la cour et dont partie a été construite par L. et Mme Haldon dit Beaulieu et d'une partie de jardin y attenant, constituant l'ancien presbytère d'Écouen, de M. Antoine Wisconich demeurant à Paris : contrat passé devant Me Ricqbour notaire à Versailles le 22 floréal an V moyennant 1200 francs

- Du surplus des bâtiments et de la majeure partie du jardin qui composaient les 148e, 149e et 150e lots des biens provenant de Mgr le prince de Condé, de MM les administrateurs du district de Gonesse, suivant procès-verbal dressé audit district le 27 messidor an deux, et ce en commun avec M. Pigneux, sous le nom de MM Deschars et Guibillon qui en ont fait déclaration par acte reçu au même district le 8 et 27 thermidor an II

- Et du surplus du même jardin qui dépendait de la ferme d'Écouen et formait le 127e lot desdits biens : procès-verbal du 24 messidor an II.

Source : minutes de Me Quériot, notaire à Écouen ; ADVO, 2E4 / 431.

## Illustrations



Façade principale, vue depuis la place de l'Eglise.  
Phot. Jean-Bernard Vialles  
IVR11\_20179500365NUC4A



Façade postérieure, vue depuis le chevet de l'église.  
Phot. Philippe  
IVR11\_20189500062NUC4A

## Dossiers liés

### Oeuvre(s) contenue(s) :

Monument à Paul Soyer (IM95000563) Île-de-France, Val-d'Oise, Écouen, Place de l'Eglise

### Oeuvre(s) en rapport :

Ville (IA95000424) Île-de-France, Val-d'Oise, Écouen,

Auteur(s) du dossier : Judith Förstel

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



Façade principale, vue depuis la place de l'Eglise.

IVR11\_20179500365NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade postérieure, vue depuis le chevet de l'église.

IVR11\_20189500062NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation